

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2026

Présents : M. Alain DOSSO, M. Romaric FOULON, Mme RAIMBERT Nadine, M. Eric MAITROT, M. Thierry BADIER, M. Rémy DOSSO, Mme Joanne FLACK THORNTON, Mme Céline FOULON, Mme Elodie MAGINOT, M. Didier RAIMBERT et Mme Christine SIMON.

Secrétaire de séance : est désigné M Eric MAITROT

Approbation du CR du 22 mars 2026 sans émettre de remarques.

Composition des commissions :

Le Maire rappelle le fonctionnement qu'il souhaitait des commissions ; elles devront se réunir rapidement afin de désigner un vice-président et établir des objectifs pour la mandature. Le vice-président devra convoquer sa commission au moins une fois par an. Le nombre des membres n'est pas fixe et sera désigné par le Conseil Municipal lors de la constitution des commissions.

Après délibération, le Conseil Municipal procède à la constitution des commissions comme suit :

Commission des bois : Thierry BADIER – Elodie MAGINOT - Eric MAITROT – Théo MAITROT – Nadine RAIMBERT

La commission se réunira pour élire le vice-président : date à définir

Commission chemins - voirie : Rémy DOSSO – Romaric FOULON – Théo MAITROT – Christine SIMON – Didier RAIMBERT

La commission se réunira le 12/04/2026 à 11h15 pour élire le vice-président

Commission bâtiments-urbanisme : Thierry BADIER – Rémy DOSSO – Joanne FLACK THORNTON - Romaric FOULON – Eric MAIROT – Théo MAITROT – Christine SIMON

La commission se réunira pour élire le vice-président : date à définir

Fêtes, salle, cérémonie, animation : Nadine RAIMBERT – Céline FOULON – Joanne FLACK THORNTON – Elodie MAGINOT – Christine SIMON – Charlyne LAURENT

La commission se réunira le 12/04/2026 à 10h30 pour élire la vice-présidente

Employé communal : Romaric FOULON – Didier RAIMBERT

Site internet et presse : Rémy DOSSO – Joanne FLACK THORNTON – Christine SIMON – Charlyne LAURENT

La commission se réunira pour élire le vice-président : date à définir

Finances : Romaric FOULON – Nadine RAIMBERT – Thierry BADIER

Appel d'offres : à la demande des conseillers municipaux elle sera composée des présidents élus par les différentes commissions.

Désignation des délégations :

Le Maire invite les Conseillers Municipaux à procéder à la constitution des différentes délégations non attribuées lors de la réunion d'installation du Conseil.

Communes forestières : à la demande des conseillers municipaux le membre titulaire et suppléant sera désigné par la commission des bois.

Correspondant(e) défense : est désignée Céline FOULON

Correspondant(e) sécurité routière : à la demande des conseillers municipaux le membre titulaire et suppléant sera désigné par la commission chemins-voirie.

Correspondant(e) RPI : est désignée Céline FOULON – Elodie MAGINOT

Automate d'alerte : La Préfecture dispose d'un automate d'alerte qui a pour but d'informer lorsque survient des événements importants sur le territoire de la commune (crues, alerte météo, pollution atmosphérique, etc...). Le conseil municipal décide d'établir une liste de 6 élus, classée par ordre de priorité d'appel comme suit : Céline FOULON – Didier RAIMBERT – Joanne FLACK THORNTON – Thierry BADIER – Elodie MAGINOT – Alain DOSSO

Renouvellement de la commission des impôts indirects :

Le Maire expose que suite aux élections municipales de 2026, la commission communale des impôts directs (CCID) doit être renouvelée.

Cette commission tient un rôle central dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation, ou de nouvelles évaluations, des locaux d'habitations recensées par l'administration fiscale, et son installation nécessite des propositions de commissaires de la part du conseil municipal.

L'article 1650 du code général des impôts prévoit la création d'une commission communale des impôts directs composée de 7 membres :

- Le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ; avoir au moins 18 ans ; jouir de leur droits civils ; être inscrits sur l'un des rôles d'impôts locaux dans la commune ; être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, arrête la liste des commissaires comme suit :

Assujettis à la taxe habitation :	Titulaire	Suppléant
	Armelle COUTURIER	Alain PELTIER
	Guy PERDRISOT	Johan VAN WASSENHOVEN
	Bernard PERDRISOT	Baptiste RIGATTIERI
	Enrico VENTURI	Sylvie CHAUVEL
Assujettis à la taxe foncière bâtie :	Titulaire	Suppléant
	Anne FINET	Joanne FLACK THORNTON
	Céline EPSRIT	Sixtine GIRARD
	Jean GUENIN	Eric MAITROT
	Thierry BADIER	Jean SIMON
Assujettis au non bâti / bois / CFE :	Titulaire	Suppléant
	Denis CHAUMONNOT	EURL GUENIN
	Denis MASSON	Laurence JACQUIER
	EGB MACONNERIE	Eric MAITROT
	SARL FOULON	Patrice FOURNIER

Questions et informations diverses

- Compte rendu de la réunion travaux de voirie 2026
- Travaux de voirie 2027 (commission Voirie)
- Démolition rue de la tournelle : arrêté de circulation + plaque de rue
- Travaux à l'église : le 13 et 14 avril
- Info AFI BICOLO : réunion le 15/04/2026 à Courban
- M Denis CHAUMONNOT nous informe qu'il va débarder du bois au Chesnoy
- Siceco : réunion le 06 mai à 18h30 à Chamesson (Romaric titulaire ou Joanne)
- Syndicat des eaux : le 14 avril à Brion à 18h00 (Thierry – Rémy ou Céline – Elodie)
- CCPC : mardi 14 avril à 14h30
- Cérémonie du 08 mai : Lignerolles à Louesme à 11 h 45
- Chaudière logement + contrat entretien

La séance est levée à 12 h15